



REVUE DE PRESSE

Mardi 13 février 2018

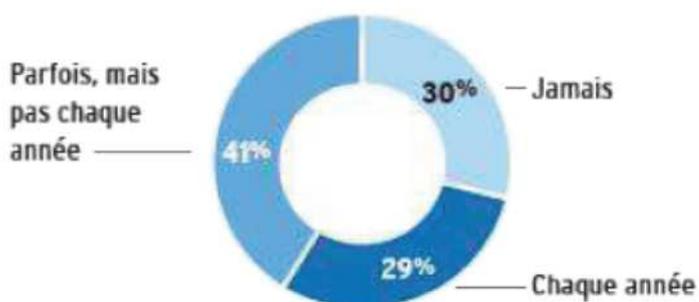


L'infographie

Comment les Français fêtent-ils Mardi Gras ?

70% des Français fêtent Mardi Gras

91% chez les catholiques pratiquants



Pourcentage de ceux qui fêtent Mardi Gras chaque année suivant leur région



Mardi Gras, c'est ...

L'occasion à laquelle les enfants se déguisent

oui 87%

L'occasion de consommer des aliments spécifiques

oui 73%

Une fête à célébrer à l'étranger

oui 56%

Le début d'une période de restriction alimentaire pour les chrétiens

oui 44%

Top 3 des aliments consommés à cette occasion

Crêpes **66%**



Beignets **38%**



Gaufres **31%**



Enquête Harris Interactive réalisée en ligne du 18 au 21 janvier 2018 sur un échantillon de 2.020 personnes âgées de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

INFOGRAPHIE CL

■ Un décret autorise les collectivités qui le souhaitent à revenir à la semaine de quatre jours pour la rentrée prochaine ■ Il faut un consensus ■ Tour d'horizon de ce qui se profile en Charente.



Une Charente à deux rythmes devrait voir le jour à la rentrée 2018: celle de la semaine de 4 jours et celle de la semaine de 4,5 jours.

Photo archives Quentin Petit

Écoles: une rentrée 2018 à deux rythmes

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Quatre jours ou 4,5 jours d'école? C'est la question qui agite en ce moment tous les conseils municipaux et d'école. Cinq ans après la réforme Peillon qui a instauré en 2013 la semaine de 4,5 jours pour les élèves de primaire, un décret, paru le 27 juin dernier, donne la possibilité aux collectivités de demander une dérogation pour réinstaurer la semaine de 4 jours. «La loi reste la même: 9 demi-journées d'école, dont celle du mercredi, rappelle Marie-Christine Hébrard, la directrice académique (Dasen) de la Charente. Mais si parents d'élèves, élus et enseignants souhaitent le retour aux 4 jours, alors une dérogation peut être demandée par la collectivité qui a la compétence scolaire.»

4,5 jours à Angoulême

Charge à la Dasen et à ses équipes de vérifier que la demande est compatible avec les textes. Il faut aussi qu'il y ait consensus entre le conseil municipal et les conseils d'école. Ce qui n'est pas le cas partout en Charente. À L'Isle-d'Espagnac, le conseil municipal a délibéré la semaine dernière pour un retour aux 4 jours. «L'objectif de la réforme était de raccourcir les journées ou beaucoup d'enfants arrivent tôt le matin et restent tard à la garderie: l'objectif n'est pas atteint», argumente Marie-Hélène Pierre, la maire de la commune. Une petite majorité de parents souhaitent également ce retour. Mais pas les enseignants.

Et le résultat du premier conseil d'école à s'être prononcé est tombé: Jean-Moulin a voté pour le maintien à 4,5 jours. L'Isle-d'Espagnac, organisée en Sivu pour le centre de loisirs avec Touvre, Mornac et Ruelle, met en avant la nécessité de libérer le mercredi matin les locaux de l'école des Mérigots où est assuré l'accueil de loisirs. Car les deux premières communes se dirigent vers la semaine de 4 jours. Ruelle en revanche souhaite une solution mixte: 4,5 jours pour les élèves d'élémentaire, 4 jours à la maternelle. Pas simple d'harmoniser positions des parents, des enseignants et des élus, tout en prenant en compte les contingences matérielles, le coût et l'accès aux locaux.

»

Je suis mitigé: 4 jours, du point de vue financier, c'est mieux. Mais du point de vue pédagogique, 4,5 jours semblent plus adaptés.

À Angoulême, c'est le statu quo qui se dessine pour la rentrée prochaine. Lors de l'enquête menée par la municipalité, 66 % des parents ont fait part de leur souhait de rester à 4,5 jours contre 71 % des enseignants qui souhaitent le retour à 4 jours. «La tendance est la même sur les 31 écoles, observe Stéphanie Garcia, adjointe à la vie scolaire. On va donc

appliquer le cadre réglementaire et rester à 4,5 jours.» À Cognac, inversement, une majorité de parents veulent le retour à 4 jours. «Je respecterai la volonté des conseils d'école», concède Michel Gourinchas, maire de la commune, qui ne cache pas son désaccord à titre personnel et regrette de la part de beaucoup de parents «des prises de position de confort personnel plutôt que basées sur l'intérêt de l'enfant». Pour Cognac, quoi qu'il en soit, une semaine à quatre jours, c'est 60 000 € en moins à trouver pour financer les activités périscolaires (TAP).

Des TAP lourds à financer

L'année prochaine, l'État devrait continuer à en financer une partie, mais le coût des activités périscolaires, mises en place dans le cadre de la semaine de 4,5 jours, reste difficile à assumer. Dans certaines petites communes, c'est le dilemme. À Saint-Laurent-de-Cognac, par exemple, les temps d'activités périscolaires pourraient coûter entre 12 000 € et 15 000 € à la commune l'an prochain et les parents penchent à 80 % pour les 4,5 jours. «Je suis mitigé, décrit le maire, Alain Chollet. Quatre jours, du point de vue financier, c'est mieux. Mais quand on regarde le côté pédagogique, 4,5 jours semblent plus adaptés. Ce n'est pas une décision à prendre à la légère.» Lavalette Tude Dronne a délibéré, en accord avec ce que souhaitent la majorité des parents, pour les 4 jours à la rentrée prochaine dans les 23 écoles de la communauté de communes. «Lorsque l'on a appris la suppression des contrats aidés, il

ya eu une réaction épidémique, raconte Jacques Mercier, le vice-président en charge des affaires scolaires. Après, cela a été rétabli, mais pas au même taux: pour nous, cela crée une vraie difficulté à accompagner les TAP.» À Val-de-Charente, le projet présenté pour les TAP – l'extension de l'expérience menée à Villefagnan où les enseignants prennent en charge les élèves sur un temps d'aide aux devoirs – n'a pas reçu le soutien financier de l'État. «C'est vraiment dommage, regrette José Dupuis, vice-président aux affaires scolaires et artisan de ce projet. Nous avons tout fait pour coller à l'ambition de la réforme avec les TAP: l'État a négligé la capacité des collectivités à mettre des choses en place à la hauteur des ambitions affichées.» Val-de-Charente, où une courte majorité de parents pencheraient plutôt vers le retour aux 4 jours, délibérera le 22 février. Pour la rentrée 2018, 55 % des petits Charentais pourraient avoir une semaine à 4 jours, 45 % à 4,5 jours. Une situation déséquilibrée qui inquiète le Snuipp. «Comment va-t-on gérer le temps de service des personnels itinérants?, se désole Jean-Paul Pochard, de ce syndicat enseignant, qui s'interroge. Est-ce que l'éducation est encore nationale ou est-ce qu'on glisse vers une éducation locale?» La Dasen a demandé les retours des conseils d'école le 28 février au plus tard pour les écoles où le transport est organisé par la Région. Les conseils municipaux qui veulent un retour aux 4 jours ont jusqu'au 13 mars pour délibérer. Les décisions de la Dasen seront connues en juin.

«Partir de la journée de l'enfant»

Philippe Rousseau est chronobiologiste, ancien responsable de l'éducation pour la santé à la Carsat Aquitaine. Il intervient sur la question des rythmes et de la prévention santé auprès d'universités, d'associations ou d'entreprises. Selon lui, le meilleur des rythmes est celui qui part de la journée de l'enfant.

Entre la semaine de 4 jours et celle de 4,5 jours, avez-vous un avis tranché?

Philippe Rousseau. Non, et en fait, aucune des deux formules ne respecte le rythme de l'enfant! Dans l'absolu, on pourrait faire travailler les enfants 6 jours si on respectait leur rythme. En France, la durée de travail sur l'année scolaire est l'une des plus courtes d'Europe. On fait passer un long programme sur beaucoup moins de jours qu'ailleurs: c'est là le problème.

La coupure du mercredi est-ce un problème selon vous?

Le premier ennui, ce sont les deux jours de coupure de fin de semaine. Le temps que l'enfant se remette dans le bain, il faut au moins la demi-journée du lundi. Et s'il y a une coupure le mercredi, la matinée du jeudi est aussi perdue à se reconcentrer. Mais la coupure de milieu de semaine n'est pas gênante si c'est bien organisé et surtout si les enfants se lèvent à la même heure que les autres jours de la semaine.

Quel serait alors un bon rythme?

Il faut partir de la journée de l'enfant. Idéalement, la journée d'école commence à 9 heures avec, dans la matinée, toutes les matières d'éveil. C'est le temps d'apprendre des choses nouvelles. Ensuite, à midi, on s'arrête et on va manger. C'est d'ailleurs pendant la pause méridienne que les fameux TAP devraient avoir lieu. L'après-midi, on applique ce que l'on a appris le matin. Aux alentours de 16 heures, on revoit ce que l'on a vu dans la journée. Et après, la paix! On joue! Je ne suis pas un grand fan des devoirs à la maison. Si on doit réviser, le mieux c'est de le faire 20 minutes avant le coucher. La durée idéale de sommeil pour un petit: onze heures.

Le meilleur moment pour l'apprentissage, c'est donc le matin...

Oui, l'apprentissage premier, c'est plutôt le matin. Simplement, sachant cela, il faut s'adapter au moment où on peut le faire. On ne peut pas demander la même intensité à différents moments de la journée. C'est pour cela qu'il faut faire la différence entre rythme de l'enfant et organisation scolaire. Il faut aussi savoir ne pas trop mettre la pression aux enfants et conserver un temps pour ne rien faire. Il y a une ressource dans l'ennui!

Le chiffre

40

C'est le nombre d'écoles, dans 34 communes charentaises, à être déjà repassées aux 4 jours. Le décret, paru en juin 2017, donnait cette possibilité dès la rentrée dernière.

La terre a tremblé en Vendée et dans les Deux-Sèvres

Un séisme de magnitude 4,6 sur l'échelle de Richter a été ressenti en Vendée et dans les Deux-Sèvres dans la nuit de dimanche à hier, sans faire de dégâts ni de blessés, a indiqué le Réseau national de surveillance sismique (RéNaSS). Le séisme est survenu à 4h08, à 10 kilomètres de profondeur et à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Fontenay-le-Comte, à la limite entre la Vendée et les Deux-Sèvres. Mesuré automatiquement à 4,8 dans un premier temps, il a été affiné manuellement à 4,7 puis à 4,6 par un analyste, a précisé le RéNaSS. Un événement qualifié de «modéré» par le RéNaSS, dont le site internet, France séisme, a tout de même recueilli autour de 200 témoignages, «reflétant une perception de la secousse "d'assez modérée à assez forte" par la population, dans un rayon de 50 kilomètres». «J'ai ressenti une vibration importante, qui m'a fait sauter du lit. J'ai cru que c'était un camion qui rentrait dans la maison tellement ça a vibré, a confié le maire de la Châtaigneraie (Vendée), Nicolas Maupetit. Je me suis dit qu'il y avait eu une explosion à proximité, a-t-il ajouté. J'ai regardé dehors et je n'ai rien vu. C'est là que je me suis dit que ça devait être un séisme. Ça a duré quelques secondes, mais ça a été relativement fort.»

«J'ai été réveillé vers 4 heures, mon lit tremblait, c'était comme s'il était passé sur des vibreurs, témoigne Dominique, habitant de Cherveux (Deux-Sèvres), à environ 50 kilomètres de l'épicentre. Ça a duré plusieurs secondes et j'ai entendu craquer les structures de bois de la maison, le parquet. Je croyais que quelqu'un s'était introduit dans la maison. J'ai tout allumé, personne...» À Faye-sur-Ardin (Deux-Sèvres), Alicia a elle aussi pensé à «un gros camion qui passait près de la maison», mais «ça a duré longtemps, bien 10 secondes, vraiment plus long qu'un camion qui passe». Elle raconte à France Bleu Poitou avoir entendu «des bruits de verres, qui ont dû bouger dans les placards». «C'est un séisme d'origine naturelle, sur une faille connue qui parcourt cette région du Nord-Ouest vers le Sud-Est», a indiqué le RéNaSS, n'excluant pas la possibilité de répliques. Une secousse d'ampleur similaire (magnitude 5) avait déjà secoué la Charente-Maritime en avril 2016. Selon les pompiers de Vendée et des Deux-Sèvres, qui ont reçu de nombreux appels de personnes inquiètes, la secousse n'a occasionné aucun dégât et n'a pas fait de blessé. En Charente, des habitants ont également rapporté avoir senti les murs des maisons trembler.

«Etre où on ne m'attend pas»

■ Parmi les candidats potentiels aux municipales de 2020, le nom de Morgan Berger circule à Cognac

■ Le jeune agent immobilier ne cache pas ses ambitions.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Vous verrez. Les candidats de demain ne seront pas les candidats d'aujourd'hui. N'empêche... Son nom à lui circule quand il s'agit d'évoquer les élections municipales de 2020, à Cognac. Morgan Berger ne l'a jamais caché: devenir maire de la ville, c'est son rêve depuis des années. Il n'a pourtant même pas trente ans. Pas question de parler de projets aujourd'hui. Ou d'entrer vraiment dans le vif du sujet. «Il ya tellement d'eau qui va couler sous les ponts.» Et surtout, le jeune homme ne veut pas «souler les gens» avec la campagne. «J'ai envie de servir Cognac. Si un combat doit être mené, je le mènerai», glisse-t-il, indiquant être sollicité. Il n'attendra le feu vert de personne. «Un déclic seulement.» C'est toujours comme ça qu'il a fonctionné.

Positive attitude

Né à Cognac, Morgan Berger a grandi dans une famille où «on ne s'intéressait pas à la politique, on ne votait pas tellement et on était plutôt ancré à gauche.» Ça ne l'a pas empêché, lui, d'être piqué très tôt par le virus de la politique. En 95, du haut de ses sept ans, il a «un coup de cœur pour Chirac.» Le mercredi après-midi,



Ancien responsable des Jeunes populaires, Morgan Berger rêve de devenir maire de Cognac depuis son plus jeune âge. Sollicité pour s'engager dans la bataille en 2020, il dit attendre «le déclic», prêt à aller au combat s'il le faut.

Photo J. P.

il suit assidûment les questions au gouvernement. A douze ou treize ans, il est élu au conseil municipal des jeunes, découvre la politique locale. Et rencontre les figures cognaçaises. Son modèle: Michel Jayat. En 2008, Jérôme Mouhot le veut sur sa liste. Première campagne, première défaite. «J'étais effondré», se souvient Morgan Berger.

Le jeune homme a alors tracé sa voie à droite. Emballé par les présidentielles qui ont opposé Sarkozy et Royal, il a pris sa carte à l'UMP en 2007. Deux ans plus tard, il devient responsable des «Jeunes pop».

Bac économique et social en poche, il enchaîne les missions d'intérim. Et à vingt ans, il a «le déclic.» Ce sera agent immobilier. Un métier qu'il adore, dans une ville qu'il dit adorer tout autant. Morgan Berger est un adepte de la positive attitude. L'optimisme macronien? «Non, l'optimisme bergerien, sourit-il. On a tout pour être heureux à Cognac. Alors oui, l'herbe est toujours plus verte ailleurs mais il faut avoir conscience de la chance qu'on a.»

Suppléant de Lilian Jousson aux élections cantonales, face à Jean-Hubert Lelièvre, il compte s'ap-

puyer sur son expérience professionnelle et sa soif de terrain pour aller au bout de ses ambitions.

Pas un «excité des élections»

«Je suis acteur de ma ville, curieux», estime celui qui assiste à quasiment tous les conseils municipaux depuis dix ans. Il ajoute: «Je ne suis pas un excité des élections, pas un professionnel de la politique. Je ne suis pas dir' cab', je ne travaille pas pour une collectivité.» Ça, c'est pour Jonathan Muñoz et Jean-Hubert Lelièvre, dont il imagine que le duel n'aura finalement pas lieu.

”

Je ne suis pas un excité des élections, pas un professionnel de la politique. Je ne suis pas dir' cab', je ne travaille pas pour une collectivité.

Aujourd'hui, «j'ai d'autres préoccupations» que «comment je dois faire pour 2020?», assure Morgan Berger. Qui y pense, quand même, la nuit quand il ne dort pas. Il n'envisage pas «d'alliance contre nature». Il veut travailler «avec des gens que j'apprécie». Rester «vrai». «C'est comme quand on vend une baraque. Si on en fait trop, on ne la vend pas.» «Et puis si ça doit mener nulle part, tant pis. Je n'ai pas de plan de carrière. Je ne suis pas un frustré de la vie», précise le jeune homme, qui a rendu sa carte aux Républicains. Wauquiez, ce n'est pas sa tasse de thé. Sur la liste de ses rêves, il y a, à la deuxième place: «Remplir des salles, être sur scène, chanter et faire du théâtre.» Un rêve qu'il touche du bout des doigts avec le théâtre des Borderies. Président de l'association depuis deux ans, il tenait l'un des rôles principaux l'année dernière dans «Ma femme s'appelle Maurice». Une pièce jouée à guichets fermés partout où elle a été présentée. «On a joué devant 600 personnes à l'Abaca. Alors qu'on n'est que des amateurs» n'en revient pas Morgan Berger. Qui aime «être là où on ne m'attend pas.»

Mieux appréhender l'épilepsie

A l'occasion de la journée internationale de l'épilepsie, la délégation départementale d'Epilepsie-France tenait un stand dans le hall du centre hospitalier de Cognac, hier. Michèle Kowal et Marinette Barreau, deux de ses membres, étaient présentes afin d'informer le grand public sur cette maladie «*qui fait peur*», bourrée «*d'idées reçues*». Dans ce cadre, elles ont proposé une grande variété de documents aux visiteurs nombreux à traverser le hall. Des bénévoles qui travaillent aussi au niveau local à sortir de leur isolement les personnes atteintes, «*parce que l'épilepsie s'accompagne souvent de la perte du permis de conduire, du travail, du lien social*», rappellent-elles. Pour cela, l'association organise des ateliers de sophrologie, de chant, de dessin, ou d'expression corporelle, ouverts à tous, malades



Les membres de l'association ont informé le public au sein de l'hôpital, comme le personnel soignant, pour mieux appréhender cette maladie «qui fait peur». Photo CL

ou non. Ils ont lieu principalement à la salle de la Passerelle à Cognac, menés par des membres de l'association également disponibles pour des interventions en milieu scolaire ou professionnel, afin de lever les ap-

préhensions sur cette maladie et diffuser les gestes d'urgence.

Pierre NAU

Renseignements: www.epilepsie-france.com
ou 17@epilepsie-france.fr ou 06 42 21 88 26.

Babcock et l'armée scellent leur partenariat à la BA 709

La première pierre du bâtiment simulateur de l'avion Pilatus a été posée hier. Elle marque le top départ officiel du programme Fomedec.



Le général Thierry Combet a donné le traditionnel coup de truelle avec à ses côtés le colonel Coste de la BA 709.

Photos G. B.

C'est le début d'une grande aventure. Cette première pierre scelle un partenariat durable au profit de la formation des équipages de Cognac», a souligné dans son allocution le général de brigade aérienne Thierry Combel. Hier, le futur bâtiment simulateur de l'avion Pilatus PC 21 dédié au programme Fomdec (1) a été officiellement baptisé sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard.

Réalisée par la société Babcock Mission Critical Services France, cette structure de 2 200 m² de surface utile, sur deux niveaux, accueillera les deux simulateurs de vol permettant de reproduire à l'identique les capacités de ce nouvel avion sur lequel seront formés dorénavant les jeunes pilotes. Elle abritera également trois autres simulateurs simplifiés et un simulateur d'éjection.

En hommage au major Laurent Pauc

Baptisé «Major Laurent Pauc» en l'honneur de cet instructeur décédé qui a longtemps servi la base, ce bâ-



Les 17 Pilatus PC 21 se poseront sur la base en septembre prochain.

timent devrait être mis en service en fin d'année quand les premiers des 17 Pilatus, remplaçant des Epsilon, sont, eux, attendus en septembre prochain pour loger dans deux hangars attenants.

«Plus qu'un bâtiment simulateur, c'est un système de formation complet, modernisé, pour l'armée de l'air et ses équipages de chasse, qui permettra de réduire de six mois leur formation et de doubler l'effectif des instructeurs sur la base à l'horizon 2020», a ajouté le général. Un

challenge aussi pour la société anglaise Babcock qui sera chargée de mettre en œuvre ces avions d'entraînement modernes et leurs simulateurs, ainsi que d'en assurer la maintenance et l'entretien. Dans ce cadre, elle poursuit son recrutement avec comme objectif d'embaucher 85 personnes pour assurer ces différentes missions. 24 postes sont déjà pourvus.

(1) Formation modernisée et d'entraînement différencié des équipages de chasse.

Châteaubernard

Odeurs chez l'opticien: il manquait un siphon !

Le mystère est en passe d'être résolu. La semaine dernière, une histoire de refoulement d'égout chez un opticien a fait causer, avenue d'Angoulême (lire *CL* de vendredi). Depuis l'été dernier, la Générale d'optique, installée près du rond-point des Vauzelles à Châteaubernard, est envahie par une puanteur plus ou moins forte, mais constante. Et gênante pour les clients, au point de pousser le commerçant à afficher un mot d'excuse à l'entrée de sa boutique.

«*J'ai fait vérifier. Le maître d'œuvre n'a relevé aucune anomalie*», avait affirmé le propriétaire de la halle commerciale, Gérard Gavillon. Si ce n'était pas ça,

la cause devait venir d'ailleurs. Du chantier de l'X'eau ? D'un problème sur tout le réseau ? Étrangement, un peu plus bas sur l'axe routier, un riverain a le même souci persistant... En fait, «*il manquait un siphon dans le bâtiment*», diagnostique Véolia, en charge du réseau d'assainissement pour l'agglo. Vendredi, des techniciens de l'entreprise sont allés faire un tour chez l'opticien, après avoir été contactés par *CL*.

«*Si j'ai bien compris, nos climatiseurs sont branchés sur les égouts, complète le gérant de la Générale d'optique, Nicolas Girardin, qui ne fait que louer ses locaux et préfère rester prudent. Normalement, tout devrait être réglé [cette] semaine.*» On respire.

Malika Doray s'illustre devant les enfants



Sous l'œil attentif des enfants, Malika Doray dessine un lapin.

Photo CL

Malika Doray est auteure-illustratrice de nombreux ouvrages pour les enfants. Elle préfère dire qu'elle «*crée des livres comme des objets*». Et en effet, chacun de ses ouvrages est un objet particulier, que les enfants peuvent découvrir. Malgré des études «*très sérieuses*» en arts appliqués, elle évoque plutôt «*le côté perché de l'artiste*» pour parler de son travail. Et elle ne s'interdit aucun sujet, car ses activités au sein d'une structure de la petite enfance l'ont amenée à penser qu'on peut parler de tout avec les enfants, c'est la manière qui compte.

A l'invitation de la médiathèque et en partenariat avec l'association «*Et derrière le livre...*», elle a animé ce vendredi une rencontre-atelier avec les enfants de moyenne section de l'école maternelle Le-Petit-Prince. Pour l'occasion, la classe d'Isabelle Geysse a investi l'étage dédié à la jeunesse de la médiathèque, décoré de leur travail préparatoire: depuis le mois de décembre, ils ont pu découvrir une large sélection des livres de Malika Doray, ils ont répertorié les animaux qui s'y

trouvent, et comme le dit l'institutrice, «*ils s'en sont imprégnés*». Les ouvrages ont tourné dans les familles, les enfants ont appris à comprendre le dessin de l'illustratrice. «*Elle dessine comme un enfant !*» disent-ils. Mais sous l'apparente simplicité du dessin, il y a un travail qu'ils se sont efforcés de saisir, pour produire une grande fresque sur le thème du «*Grand Cerf*», exposée à la médiathèque. Sous la direction bienveillante de Malika Doray, après une petite «*leçon*» de dessin, chacun a réalisé son livre accordéon, racontant une histoire née de son imagination, où les princesses côtoient des renards et des serpents, avec des tortues ou des chats, des éléphants et des girafes.

Pour terminer cette riche rencontre, l'artiste a dessiné en direct un magnifique lapin tout en couleurs, dédié aux «*délicieux moyens*», qui rappellera dans la classe le souvenir d'une matinée pas ordinaire. Et chaque enfant est reparti avec son livre, bien emballé dans un petit sachet fermé par une gommette, des images plein les yeux, et un peu de feutre sur les doigts...

CHATEAUBERNARD

M^{me} Jeanne VALLET, son épouse ;
Maryse VALLET, sa fille ;
Marion, sa petite-fille,
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Guy VALLET,

retraité de Saint-Gobain,

à l'âge de 85 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le mercredi 14 février 2018, à 14 h 30,
en l'église du boug de Châteaubernard,
suivie de l'inhumation au cimetière
de cette même commune,
dans l'intimité familiale.

M. Guy VALLET repose à la maison
funéraire Montesquieu, à Gognac,
où la famille recevra les visites ce jour,
mardi 13 février, de 14 h à 17 h.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

*AML PF et Mabre et Charentaises, Cognac
J. Mac, 15, avenue Paul-Firmin-Martell
(ancienne rue de Pons), 05.45.82.41.05.*

Au secours des maths à l'école

Un rapport liste 21 mesures pour améliorer le niveau en maths «catastrophique» des élèves et faire aimer cette discipline, devenue la matière reine pour accéder aux meilleures formations.



Enseigner addition, soustraction, multiplication et division en même temps, c'est ce que préconise notamment le rapport. Photo AFP

Le mathématicien Cédric Villani, qui est aussi député La République en Marche, et Charles Torossian, inspecteur général de l'Éducation nationale, ont rendu hier leur rapport sur la mission confiée cet automne par le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer: améliorer le niveau en mathématiques des élèves français qualifié de «catastrophique». Le document liste donc 21 mesures qui «ont vocation à être suivies d'effet», a commenté lors d'une conférence de presse Jean-Michel Blanquer, plaidant pour «davantage d'ambition pour les mathématiques, pour tous les élèves français». Cette discipline mal-aimée est en effet devenue la matière reine pour accéder aux meilleures écoles et «son poids symbolique dépasse largement son poids réel».

Dans leur rapport, les deux auteurs ne proposent pas de «recette miracle» mais préconisent un ensemble de mesures, en insistant notamment sur l'amélioration de la formation des enseignants.

Mieux former les enseignants

Peu de professeurs des écoles se sentent en effet à l'aise avec les mathématiques, beaucoup d'entre eux étant issus de filières littéraires. Le rapport préconise d'intégrer dès 2018 un volume d'enseignements dédié aux disciplines fondamentales, dont les mathématiques, à la formation initiale des instituteurs. Il s'agit aussi de développer la formation continue en nommant des «référents mathématiques» dans chaque collège ou lycée, pour fa-

voriser le travail en équipe. Le rapport suggère également de proposer à toutes les écoles un équipement de base, accompagné de tutoriels, qui favorise la manipulation d'objets réels ou virtuels. Il faudrait aussi développer les automatismes de calculs à tous les âges «par des pratiques rituelles» («calcul mental et intelligent», répétitions...) et «cultiver le sens des quatre opérations dès le CP». «Les maths, ce ne sont pas uniquement des formules compliquées mais aussi des choses très simples qu'on peut faire avec des enfants de 6 ans», a plaidé Charles Torossian.

Encourager les jeux et concours

Les auteurs du rapport conseillent de lancer dès l'an pro-

chain des évaluations de méthodes ayant fait leur preuve à l'étranger comme celle de Singapour. «Dans les méthodes comme celles de Singapour, on commence par de la manipulation et de l'expérimentation, on continue en nommant les choses et ensuite on est prêt à passer à l'abstraction», a expliqué Cédric Villani. Autre idée: encourager des activités qui renforceront le goût pour les maths, comme des jeux ou des concours, sur le temps périscolaire par exemple. Les programmes du lycée, qui seront revus dans les mois qui viennent, devraient intégrer une partie de ces recommandations. Reste la question de l'attractivité du métier de professeur de maths, qui subit actuellement une crise des vocations...

Le chiffre

85 «85% des professeurs des écoles viennent actuellement de formations littéraires, et beaucoup d'entre eux ont passé le Bac L, dans lequel on arrête pratiquement les mathématiques en Seconde», notait hier Martin Andler sur Europe 1. Pour ce professeur émérite en mathématiques à l'université de Versailles Saint-Quentin et fondateur de l'association Animath, le désamour des élèves à l'égard des maths tient donc notamment au fait que les enseignants ne sont eux-mêmes pas friands de la matière.

Travail détaché: l'arsenal répressif renforcé contre la fraude

L'an dernier, 516.101 salariés détachés (hors transport) ont été enregistrés légalement en France, soit une hausse de 46 % par rapport à 2016. Leurs employeurs, établis dans d'autres pays européens, doivent au moins les payer au Smic, mais ils continuent de verser les cotisations sociales dans le pays d'origine.

Le bond enregistré en 2017, qui succède à des hausses de 24 % en 2016 et de 25 % en 2015, s'explique, en partie, par une meilleure collecte des données, mais aussi, selon la ministre du Travail Muriel Pénicaud, par les sanctions plus sévères mises en place par la majorité précédente. La ministre a annoncé hier 16 mesures «pour aller plus loin dans cette direction».

Nommer publiquement les fraudeurs

Le gouvernement va adopter le 7 mars en conseil des ministres une ordonnance portant les sanctions financières de 2.000 à 3.000€ par salarié détaché illégalement, de 4.000 à 6.000€ en cas de récidive. Et si un prestataire étranger ne s'acquitte pas de l'amende, sa prestation de service pourra être suspendue. L'année dernière, 1.034 amendes ont été prononcées, pour un



En 2017, 516.101 salariés détachés ont été enregistrés légalement en France. Photo AFP

montant total de 5,9M€.

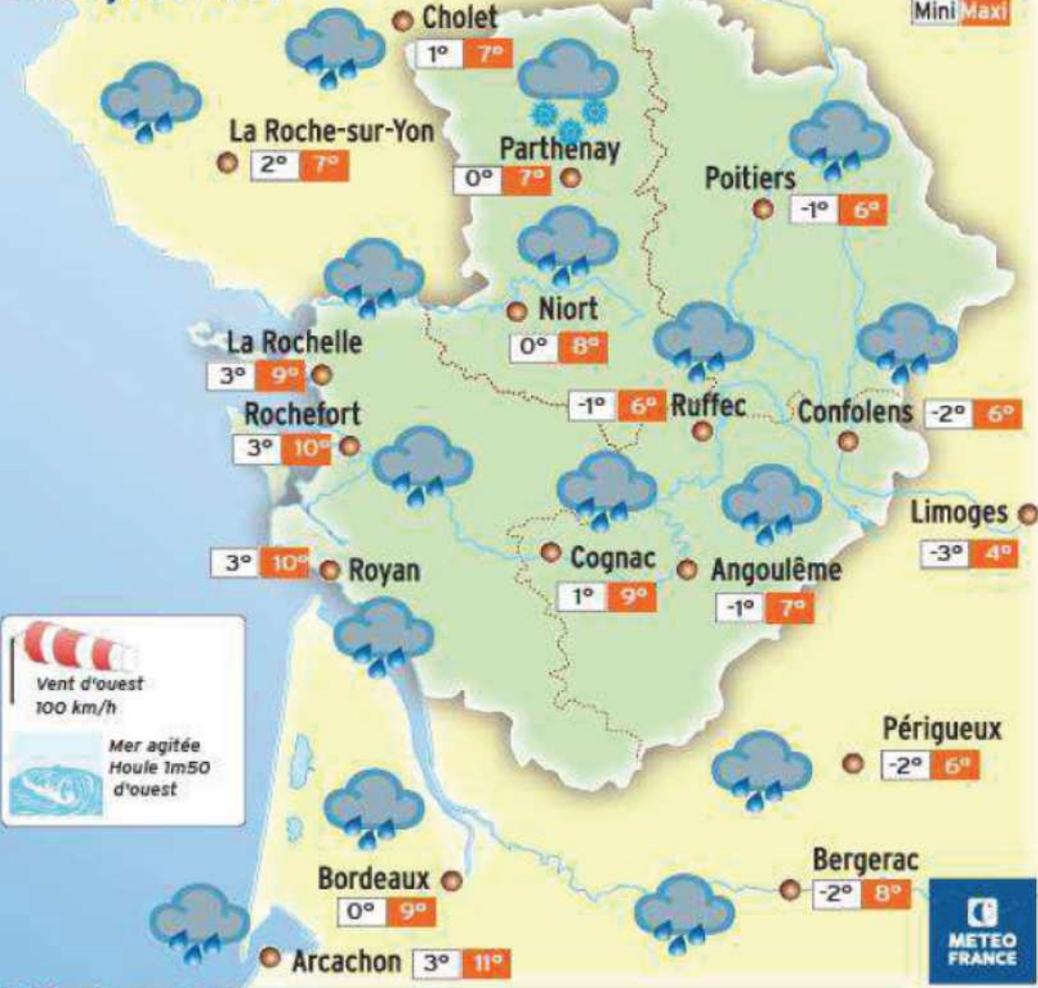
Le gouvernement mise aussi sur le «name and shame» («nommer et faire honte»), en rendant «systématique» la publication des condamnations pénales pour travail illégal. «Nommer publiquement les entreprises qui fraudent, c'est très dissuasif», notamment en termes de «réputation», a estimé Muriel Pénicaud.

Autre volet: le renforcement des pouvoirs de sanction des préfets et des pouvoirs d'enquête des inspecteurs du travail. L'exécutif compte étendre la possibilité donnée aux préfets de fermer un établissement ou ordonner l'arrêt de l'activité d'une entreprise.

Et côté inspection du travail, les agents auront accès plus facilement aux informations dont ils ont besoin pour confondre les fraudeurs, notamment auprès des autres administrations, des organismes de sécurité sociale, ou encore des fournisseurs et des clients des entreprises en cause. La ministre a fixé un objectif de 1.500 contrôles par mois par l'inspection du travail. Après avoir atteint 1.330 en 2016, leur nombre mensuel est redescendu sous les 1.000 en 2017.

Enfin, un «service national d'enquête» sera créé au sein du réseau des Urssaf pour traiter les fraudes complexes.

Cet après-midi



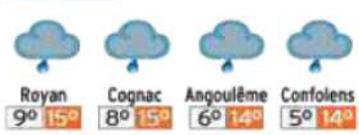
Pluie et vent fort.

Le temps est couvert, avec des pluies matinales, et parfois mêlées de neige dans l'intérieur des terres en tout début de journée. Retour de quelques éclaircies avec des averses l'après-midi. Le vent est de Sud à Sud-Ouest assez fort à fort, avec des rafales en bord de mer approchant les 100 km/h à la mi-journée, nettement plus faibles dans les terres.

Mercredi



Judi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



HIER

Mini / 16h

Blanquer en marche rapide

Le ministre de l'Éducation présente sa réforme du bac demain. La partie visible d'une action bien plus profonde

JEFFERSON DESPORT
j.desport@sudouest.fr

Les prochains jours pourraient compter double dans le parcours de Jean-Michel Blanquer à la tête de l'Éducation nationale. Demain, le locataire de la rue de Grenelle présentera sa réforme du bac, véritable serpent de mer de la vie politique. Une explication de texte que cet intime de François Baroin poursuivra dès le lendemain soir, sur le plateau de « L'Émission politique », le rendez-vous phare de France 2. Soit quarante-huit heures en première ligne pour détailler un chapelet de mesures dont les grandes lignes ont déjà filtré.

En 2021, les bacheliers verront leur nombre d'épreuves écrites ramenées d'une dizaine à quatre, tandis que les autres matières relèveront du contrôle continu. Autre nouveauté, un grand oral viendra sanctionner cet examen auquel Jean-Michel Blanquer veut redonner « du sens » et « de la force », comme il nous l'a confié fin janvier. Ce jour-là, dans l'ancien bureau de Jules Ferry, au premier étage de son ministère, il l'assurait : « Je ne reverrai pas ma copie. »

Une grimace de bienvenue

Mais au-delà des réactions que ce texte suscitera, cette séquence devrait aussi confirmer toute la place qu'occupe désormais cet homme de 53 ans dans le dispositif gouvernemental. Une ascension qui, d'ailleurs, était loin d'être écrite à l'avance pour cet ancien directeur de l'ESSEC, l'école supérieure des sciences économiques et commerciales.

À l'annonce de sa nomination, le 17 mai dernier, Najat Vallaud-Belkacem, qui l'a précédé rue de Grenelle, n'avait pu réprimer une grosse gri-

À LA RESCOURS DES MATHS

À la suite d'une mission qui lui a été confiée cet automne par Jean-Michel Blanquer, le mathématicien Cédric Villani, également député de la République en marche, a présenté hier une série de mesures pour l'apprentissage des mathématiques, discipline mal-aimée.

Le document liste 21 mesures pour améliorer le niveau en ma-

mance devant les caméras. « Il a été le numéro deux de l'Éducation nationale sous Nicolas Sarkozy. Les 80 000 postes supprimés, c'était lui, quand même », expliquait la socialiste après coup.

Jean-Luc Mélenchon prendra encore moins de gants contre cet ex-recteur d'académie classé à droite : « On ne gère pas l'Éducation nationale comme on gère une école de commerce. On y forme des jeunes, pas des clients ». Cinglant, donc. Mais très utile pour la notoriété d'un ministre qui passe de l'ombre à la lumière.

« Grammaire et vocabulaire »

De fait, neuf mois plus tard, l'ancien directeur général de l'enseignement scolaire de Luc Chatel a plus que rattrapé son retard en la matière. À côté des Bruno Le Maire, Jean-Yves Le Drian ou Nicolas Hulot, lui aussi s'est fait un nom. Ses premiers mots en tant que ministre ne sont pas étrangers à cette percée. D'emblée, il pose les bases d'une ligne qui, derrière son vernis d'austérité, cache une bonne perception de l'air du temps : « On doit revenir à des élèves qui savent lire, écrire, compter, respecter autrui. »

« Il a été numéro 2 de l'Éducation nationale sous Nicolas Sarkozy. Les 80 000 postes supprimés, c'était lui quand même »

Parmi ses marottes figure celle-ci : redonner à la « grammaire », au « vocabulaire » et à la « dictée » leurs lettres de noblesse. Qui serait contre ? Concernant la violence à l'école, il assure

thématiques des élèves français, qualifié de « catastrophique ».

Par exemple : proposer à toutes les écoles un équipement de base, qui favorise la manipulation d'objets réels ou virtuels, « redonner sa place au cours structuré et à sa trace écrite, à la notion de preuve et aux apprentissages explicites » ou encore « cultiver le sens des quatre opérations dès le CP »...



qu'il ne veut pas « d'impunité ». Aux enseignants, il envoie le message suivant : « On ne fera pas une grande loi. Je ne vais pas faire de zig zag dans les programmes car j'ai parfaitement conscience que les professeurs, les familles, les élèves, sont saturés par ce qu'ils ont vécu. C'est-à-dire des changements continuels. »

Les rythmes scolaires enterrés

Pourtant, la rentrée de septembre apporte son lot de nouveautés significatives. Conformément au programme présidentiel, Jean-Michel Blanquer dédouble les classes de CP dans les quartiers prioritaires, signe le retour du latin, du grec et des classes bilingues dans les collèges. Et surtout, met fin aux rythmes scolaires, la principale mesure de Vincent Peillon, le premier ministre de l'éducation de François Hollande.

Accusé de saborder l'œuvre de la gauche, le ministre réplique qu'il a seulement donné « la liberté » aux collectivités de revenir à la semaine de quatre jours. Reste qu'à la rentrée prochaine, la majorité des écoles publiques devrait avoir fait ce choix : « Je n'ai jamais vu, explique-t-il, des parents défendre des intérêts contraires à ceux de leurs enfants, ni des enseignants aller dans un sens qui ne serait pas favorable aux élèves... » Imparable. Certes, il ne s'est pas engagé sur la voie d'un grand texte em-

blématique - le meilleur moyen de cristalliser les passions -, mais il a déjà opéré à tous les étages de la maison : du primaire jusqu'à la terminale. Le tout sans essayer de défilés monstres dans les rues. Cette vraie fausse lune de miel durera-t-elle ? À voir.

L'enseignement professionnel

Une certitude : Jean-Michel Blanquer n'a pas l'intention de lever le pied. Dès cette semaine, il ouvrira un autre chantier de taille : la réforme de l'enseignement professionnel. Avec une volonté : « rapprocher les CFA des lycées professionnels. » L'idée : créer des « campus professionnels » et associer les régions.

« La politique c'est aussi un moment d'opportunité. Et Blanquer est dans une période favorable »

« Quand on veut faire une réforme, la période est essentielle. Et là, il est dans une période favorable », observe Jean-Louis Nembrini, le vice-président du Conseil régional. Cet ancien directeur général de l'enseignement scolaire connaît bien Jean-Michel Blanquer. Et son approche ne

Jean-Michel Blanquer : « On doit revenir à des élèves qui savent lire, écrire, compter, respecter autrui. » ARCHLAPP

le surprend pas. « Il connaît très bien l'histoire récente de l'Éducation nationale, explique-t-il. Le dédoublement des classes de CP en témoigne. C'est une excellente mesure, nous l'avions mise en place avec Luc Ferry en 2002. Mais François Fillon l'a supprimé par la suite. La force de Blanquer est là : il s'appuie sur ce qui a déjà été expérimenté et pas suivi suffisamment. »

Idem avec le lycée : « À la fin des années 1990, on préconisait déjà un bac articulé autour de quatre épreuves. Là encore, on est dans la réflexion au long court de l'Éducation nationale. Gauche et droite confondues d'ailleurs. » Quand il était conseiller de Xavier Darcos, Jean-Louis Nembrini a travaillé sur cette possibilité.

« Mais, rappelle-t-il, en 2008, c'était l'époque de la suppression d'un poste de fonctionnaire sur deux. Chaque année, il fallait en supprimer 10 000 dans l'Éducation nationale. Franchement, quelle que soit la pertinence de la réforme, il est difficile de la porter dans ces conditions. La politique, c'est aussi une question d'opportunité... » Un détail qui visiblement n'a pas échappé à Jean-Michel Blanquer.

La France renforce son arsenal anti-fraudes

TRAVAIL DÉTACHÉ Sanctions financières plus sévères, publication des condamnations, pouvoirs renforcés des préfets et de l'inspection du travail : le gouvernement a annoncé, hier, 16 mesures pour lutter contre les fraudes au détachement, alors qu'il n'y a jamais eu

autant de travailleurs détachés en France. Il veut également augmenter le nombre de contrôles conjoints avec la police, la gendarmerie, les douanes, les services fiscaux ou les organismes de sécurité sociale, pour qu'ils représentent 50 % des opérations dans les secteurs prioritaires (BTP, transports, agriculture, hôtellerie-restauration). Enfin, un service national d'enquête sera créé au sein du réseau des Urssaf pour traiter les fraudes complexes.

Le tracteur électrique est arrivé

VIGNE Fruit de quinze ans de travail de la société champenoise Kremer, cet appareil est désormais au point et arrive dans le Bordelais. Exemple au château Montrose

CÉSAR COMPADRE
c.compadre@sudouest.fr

« Heureusement, ma femme et mon fils m'ont soutenu. J'y ai toujours cru, malgré un univers agricole et des pouvoirs publics réticents. C'est un million d'euros investis. » Dans son village de la Mame, Jacques Kremer, 63 ans, voit le travail de sa PME de 25 personnes récompensé. Concessionnaire de matériel agricole, il est le pionnier du tracteur électrique. Une révolution, comme celle qui se profile pour Monsieur Tout-le-Monde avec les futures voitures électriques.

Telle une araignée haute sur pattes, il est là, dans les vignes du château Montrose (AOC Saint-Estèphe). Même Martin Bouygues, le propriétaire, est venu de Paris l'essayer. Sur cette propriété de 95 ha, déjà adepte de la géothermie et du voltaïque sur les toitures, le tracteur électrique était une évidence. « À l'essai depuis deux ans, le premier est arrivé en janvier et à terme, nous en aurons 11, soit tout notre parc de tracteurs », explique Hervé Berland, le gérant. Avec ceux du château Pape Clément (AOC Pessac-Léognan), ce sont les premiers en Gironde. Déjà une vingtaine sont en ac-

tivité en Champagne, chez Moët & Chandon, Bollinger ou Vranken.

180 000 euros le tracteur

« Après le Bordelais, nous visons la Bourgogne », explique Jacques Kremer, dont le fils, Aurélien, est ces jours-ci en prospection à Pauillac. « Les grands châteaux s'y intéressent. Déjà au top dans les chais, les avantages qualitatifs se gagnent à la vigne. » Il faut dire que l'engin a des atouts. « Maniabilité, angle de bra-

quage, champ de vision du chauffeur », note Patricia Teynac, depuis dix ans chef de culture à Montrose.

Cependant, l'essentiel n'est sûrement pas là, ces qualités pouvant se retrouver sur des tracteurs conventionnels. Mais pas le zéro bruit, la quasi-absence d'entretien et de rejet de CO₂, le moindre tassement des sols avec un poids de 40 % inférieur, ce qui préserve le système racinaire et la vie microbienne des sols. Sachant que sur une propriété, un tracteur passe



Patricia Teynac, depuis dix ans chef de culture à Montrose, et Hervé Berland, gérant du domaine.

PHOTO GUILLAUME BONALD/VS

près de 30 fois par an par le même rang pour mener les différentes tâches (traitements, travail du sol, rognage de la végétation). « Je compte sur 8 ha d'autonomie en moyenne, grâce aux 800 kg de batteries au lithium ion. On les recharge la nuit et, si besoin, une heure dans la journée. C'est facile », rassure Patricia Teynac.

Évidemment, ce bijou de technologie a un prix : 180 000 euros. Mon-

trose en a même investi 240 000, car l'acquisition s'est accompagnée de matériel complémentaire adapté à la propulsion électrique. Un tarif qui s'explique aussi par l'étroitesse du marché pour ce style d'engin. Il s'agit, en effet, d'un tracteur dit enjambeur, c'est-à-dire qu'il passe au-dessus des rangs. Ils ne sont utilisés que dans les vignobles haut de gamme, le Bordeaux des grands crus, la Champa-

gne ou la Bourgogne. Là où la densité de plantation est grande (jusqu'à 10 000 cep/ha). Ce qui n'intéresse pas les géants comme John Deere ou Massey Ferguson, qui se concentrent sur le marché bien plus vaste des vignes à moindre densité (de 3 000 à 5 000 cep/ha), comme on les trouve dans l'Entre-deux-Mers girondin, le Gers ou Cognac. Là où les engins passent entre les rangs.

Trop alambiqué le cognac ?

RÉGLEMENTATION VS, VSOP, XO : le vocabulaire du cognac est complexe, d'autant que la loi méconnaît les très vieux assemblages. Décryptage

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

L'affaire du XXO Hennessy, toujours devant la justice, n'a pas fini de faire couler de l'encre et de la salive. Elle est passionnante. Elle interroge les notions de droit moral et patrimonial, soulève la question de l'intérêt particulier face à l'intérêt général, et révèle au grand jour le différend commercial opposant le numéro 1 du secteur à son concurrent Martell, un « challenger vieux de trois cents ans ». L'affaire du XXO montre aussi que le vocabulaire du monde du cognac est peut-être trop alambiqué, avec des mentions de vieillissement d'autant plus complexes que la loi méconnaît les très vieux assemblages. Explications.

1 Le plus jeune constituant l'emporte toujours

Le cognac, produit d'assemblage, ne sera jamais simple. Pour réussir des coupes au goût irréprochable et constant, les maîtres de chais mélangent parfois des centaines de lots d'eaux-de-vie, dont certaines sont plus âgées que le minimum légal requis. Mais au final, un seul constituant est déterminant : le plus jeune, même si sa présence est limitée ou infime. Exemple : une rasade de deux ans d'âge (les professionnels parlent de compte 2) musclée par une larmichette de compte 3 reste en compte 2 ! Question d'éthique qui fait toute la noblesse du mélange - du « blend » disent encore les professionnels.

2 VS, VSOP, XO et les autres mentions de vieillissement

Le grand public connaît trois grandes catégories : le Very Special ou VS (minimum deux ans d'âge), le Very Superior Old Pale ou VSOP (quatre ans) et le XO (pendant longtemps six ans, durée légale désormais portée à dix). Mais le cahier des charges modifié de l'appellation d'origine cognac (homologué

par le décret n° 2015-10 du 7 janvier 2015) distingue six familles de mentions de vieillissement et leurs termes associés synonymes. Question piège : une Très Vieille Réserve est-elle plus vieille qu'une Réserve Ancestrale ? Un cognac Gold plus âgé qu'un Napoléon ? Réponses dans l'infographie ci-contre...

3 Plus vieux que le XO ? Ça n'existe pas...

Tout se complique encore dès que l'on s'intéresse aux qualités supérieures. Plus vieux que l'Extra Old (XO) ? Selon les textes en vigueur, cela n'existe pas ! Les mentions XO, Hors d'âge, Extra, Ancestral, Ancêtre, Or, Gold et Impérial sont équivalentes. La plus jeune des eaux-de-vie requise dans l'assemblage doit être puisée en compte 10. Or, dans la réalité, sur tous les marchés internationaux, les négociants charentais distinguent le vieux et le très vieux, le haut de gamme et le très haut de gamme. Dans toutes les maisons dignes de ce nom, l'Extra est plus vieux que le XO. Mais chut ! Il est officiellement interdit de le dire, le damer.

4 Communiquer sur l'âge moyen n'est pas autorisé

Dans notre région, les maîtres de chais, les courtiers et les dégustateurs professionnels ont l'habitude de dire qu'un cognac goûte quinze, vingt ou trente ans. Ils parlent de l'âge moyen (et souvent approximatif) du blend. Mais gare ! Ici, la réclame n'est pas autorisée !

Bien des négociants et viticulteurs ont été tentés de mettre en avant l'âge moyen de leurs nectars. Les argumentaires commerciaux furent souvent retoqués par l'administration. Au début des années 2000, l'ancienne Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a d'ailleurs assigné de très sérieuses sociétés en justice pour « publicité mensongère et tromperie sur la qualité de la marchandise ». Elle

Very Special (VS)	Supérieur
Trois Etoiles, Sélection, De Luxe (au moins 2 ans d'âge)	Cuvée Supérieure, Qualité Supérieure (au moins 3 ans d'âge)
VSOP	Vieille Réserve
Réserve, Vieux, Rare, Royal (au moins 4 ans d'âge)	Réserve Rare, Réserve Royale (au moins 5 ans d'âge)
Napoléon	XO
Très Vieille Réserve, Très Vieux, Héritage, Très Rare (au moins 6 ans d'âge)	Hors d'âge, Extra, Ancestral, Ancêtre, Or, Gold et Impérial (au moins 10 ans d'âge)

Données : BNIC / Photo Stéphane Charbeau / Cahier des charges modifié de l'appellation d'origine contrôlée cognac (2015).

leur reprochait d'avoir fait mention d'âges moyens sans être en mesure de le prouver. À l'époque, les procès firent grand bruit.

5 Le cas particulier des millésimes

Dans le petit monde du cognac, le millésime est une exception. Presque un non-sens. Mais il a toujours existé, de façon confidentielle, notamment chez deux maisons de Jarnac prisées par la clientèle britannique, Hine et Delamain. À la fin des années 80, le BNIC s'est rapproché de l'administra-

tion des fraudes et a défini des procédures d'authentification très contraignantes : vérifications traconiennes des stocks ; barriques cachetées et sous scellés, qui ne peuvent être ouvertes qu'en présence d'un agent assermenté ; chais à double clé, etc. Le cognac millésimé est un marché de niche, où le consommateur en quête d'authenticité aura tout intérêt à vérifier sur l'étiquette la date de mise en dame-jeanne ou en bouteille, car le cognac ne vieillit pas en flacon. Exemple : un millésime 1977 mis en bouteille en 1987 n'aura que dix ans d'âge.

L'affaire XXO

RAPPEL DES FAITS. Le 7 décembre, l'administration a exigé qu'Hennessy suspende la commercialisation de son XXO, dont le nom créerait de la confusion chez le consommateur. Hennessy a contesté cette injonction devant la justice administrative mais n'a pas obtenu gain de cause. L'affaire n'a pas encore été jugée « au fond ».

Le Syndicat des maisons de cognac (SMC) se structure



Patrice Pinet, le président du SMC. PHOTO PHILIPPE MÉNARD

FAMILLE DU NÉGOCE Un délégué général doit être recruté pour faciliter le travail de l'organisme

Les deux familles du cognac s'appuient toutes deux sur un syndicat unique, mais avec un visage bien différent. Côté viticulture, l'Union générale des viticulteurs de l'AOC est devenue une machine de guerre. L'UGVC compte 2 200 adhérents, représentant environ 60 % de la superficie du vignoble. Son effectif atteint désormais sept salariés. Il y en a zéro du côté du négoce. L'action du Syndicat des maisons de cognac (SMC) repose essentiellement sur les épaules de son président, Patrice Pinet, à la tête de la maison Courvoisier. Ce-

la va changer. De septembre à décembre, le SMC a mené un audit auprès de ses membres. « Cela nous a permis de voir les points forts et les points faibles », note Patrice Pinet. Il rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, le négoce était fractionné en trois syndicats. « Il fallait du temps pour que les gens apprennent à travailler ensemble. » Selon le président, même s'il y a des « sujets de tension, l'ambiance est plutôt bonne. »

Un pilote pour les dossiers
« On a tout mis sur la table. Mainte-

nant, il faut qu'on passe à l'action », poursuit Patrice Pinet. Il espère pouvoir « structurer » le syndicat cette année via la création d'un poste de « délégué général ».

Son rôle ? « Coordonner les dossiers, apporter à nos adhérents les supports dont ils ont besoin. Tout ce qui touche à la fiscalité, les constructions techniques, l'approvisionnement. Certains sujets sont interprofessionnels, mais il y en a qui sont uniquement du ressort du négoce. »

Il ne s'agit toutefois pas de devenir un organisme de services et de

conseils, comme l'UGVC. La plupart des maisons sont suffisamment équipées pour cela. Pour Patrice Pinet, la mission principale sera de « piloter » des discussions stratégiques comme celle autour de l'innovation, ou le « point clé » de l'approvisionnement. Le salarié fera aussi le lien avec la Fédération française des spiritueux, pour mieux relayer des informations sur l'évolution de la réglementation, ou des évolutions au niveau de l'Union européenne.

Philippe Ménard

COGNAC

Le boulevard de Paris en travaux



Attention, si vous traversez Cognac par la route de Barbezieux ou d'Archiac. Depuis hier, le boulevard de Paris est en effet en travaux, dans le cadre de sa mise en accessibilité pour les piétons. Jusqu'au vendredi 16 mars, une déviation est mise en place par la rue Jean-Jaurès et celle de Segonzac. PHOTO J.G.

Le futur de l'armée se construit sur la BA 709

DÉFENSE Hier, les militaires ont posé la première pierre du bâtiment qui sera le cœur de la formation des pilotes de chasse. Une révolution stratégique qui fait la part belle à Cognac

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Ce n'est pas un simple hangar. Hier, les militaires de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard ont organisé une cérémonie pour la pose de la première pierre d'un bâtiment très particulier. En effet, dès 2020, ce géant de métal, aujourd'hui en travaux à côté de la piste, sera le centre névralgique de la formation des pilotes de chasse de l'armée française : il accueillera deux simulateurs de haute technologie pour les élèves.

Voilà une partie de ce que l'on appelle le programme Fomedec (Formation modernisée et entraînement différencié des équipages de chasse). Cette réforme entend révolutionner les conditions d'apprentissage dans l'armée de l'air.

Cette dernière a fait appel à un sous-traitant pour mettre en œuvre le programme. Il s'agit de Babcock France, nouveau locataire de la BA 709. Cette filiale d'un groupe britannique a décroché ce contrat (estimé à 720 millions d'euros sur onze ans) à la barbe de son concurrent Cats (Cassidian, filiale d'Airbus).

La formation sur simulateur passera de 20% aujourd'hui à 40% en 2020

Cats continuera jusqu'en 2020 d'assurer la maintenance des Epsilon ; pendant ce temps, Babcock prépare l'arrivée des Pilatus PC-21, ces avions suisses choisis pour former les pilotes à l'avenir. « Les premiers devraient arriver cet été », prévoit José Castellote, directeur Babcock France. « Il y en aura



Thierry Mandon, directeur de Fomedec chez Babcock, a posé hier la première pierre du hangar qui accueillera, en septembre, les nouveaux simulateurs des élèves pilotes. PHOTO J. G.

17 au total. 14 seront en vol, quand deux à trois resteront dans les hangars pour l'entretien. » Mais encore faut-il former les élèves. Et pour cela, de nouveaux simulateurs étaient nécessaires, avec un nouveau bâtiment.

Des économies pour l'armée

D'où la construction de ce hangar de 1 300 mètres carrés au sol (2 200 de surface totale). Il accueillera deux simulateurs de nouvelle génération, compatible avec les avions que manieront les élèves une fois formés (Rafale ou A 400M). « Il s'agit d'outils modernes, véritable atout pour réduire les écarts technologiques entre les systèmes dédiés à la formation et aux opérations », a déclaré le général Thierry Combel, présent sur place hier. « Ainsi, la formation sur la BA 709 englobera à la fois celle sur les Epsilon, déjà présente à



Les équipements seront à la pointe de la technologie.

ILLUSTRATION PILATUS AIRCRAFT

Cognac, et des Alphajet de Tours. » Désormais, la part de la formation sur simulateur passera de 20% aujourd'hui à 40% en 2020. Qui dit moins d'avions en l'air, dit moins d'argent dépensé. Autre avantage : l'enseignement sera réduit de six mois. Au final, en cumulant tous ces facteurs, on parlerait d'une écono-



Voici à quoi ressemblera le simulateur, vu de l'intérieur.

ILLUSTRATION PILATUS AIRCRAFT

mie de 110 millions d'euros par an. « Nous accueillons avec enthousiasme cette perspective », a signalé le général Combel, sans confirmer le chiffre.

Des économies pour l'armée et des investissements à Cognac. La BA 709 fait plus que jamais office de terre d'avenir pour les militaires.

Babcock atterrit en douceur



Le PC-21, nouvel avion de formation, arrivera cet été.

PHOTO ARCHIVESPILATUS AIRCRAFT

INDUSTRIE L'arrivée du groupe à la BA 709 avait suscité des inquiétudes, que Babcock tente aujourd'hui de dissiper, avec 85 emplois en jeu

Le choix de Babcock (en raison de son origine britannique) aux dépens de Cats (franco-allemand) avait déçu en Charente. En janvier 2017, huit élus (dont Marie-Line Reynaud et Michel Gourinchas) avaient alerté : « Il est incompréhensible que l'État français subventionne un pays étranger pour assurer la maintenance de ses avions militaires », avaient-ils écrit. Mais les emplois, eux, seront bien français. « Nous ne venons pas ici pour remplacer les entreprises, mais uniquement pour augmenter les opportunités de travail. Nous recrutons localement au maximum », a tenu à préciser Babcock hier. On remarque-

ra qu'il ne s'agit pas à proprement parler de création d'emploi : les 85 postes correspondent, à peu de chose près, au volume de Cats.

Ce petit monde sait s'entendre

Le problème réside plutôt dans la logistique. Car ces mécaniciens doivent être qualifiés et expérimentés. Or, les salariés de Cats et Daher (son sous-traitant) ont justement le profil, et certains se montrent tentés pour filer à la concurrence. Mais ils doivent continuer à travailler sur les anciens avions, le temps que les nouveaux arrivent. Tout un équilibre à gérer... « Ce n'est pas un problème »,

désamorce Bruno Mandon, directeur de Fomedec chez Babcock. « Cats et nous avons le même client, donc intérêt à ce que ça se passe bien. » Le « pillage des ressources humaines » évoqué par certains syndicats ne serait donc pas à l'œuvre. Et la bonne entente entre les sociétés privées est confirmée par l'armée elle-même.

Quant au timing, il devrait être respecté, malgré un retard certain. Babcock a emménagé en novembre, au lieu de février. Le chantier du hangar a, lui, été retardé par la découverte d'une bombe en novembre dernier. Mais la livraison devrait intervenir dans les temps, en septembre.

Des idées à gogo pour occuper les vacances

JEUNESSE Les congés de février ont commencé. Les centres de loisirs et l'Espace Jeunes proposent des animations. Tour d'horizon

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

La cloche a sonné, vendredi dernier. Pour les scolaires, ça signifie que les vacances sont à eux. Que la joie vienne ! Oui, l'école est finie, mais il faut bien occuper les enfants. Pas d'inquiétude : Cognac compte plusieurs programmes pour que les plus jeunes ne s'ennuient pas.

D'abord à l'Espace Jeunes. Sachez qu'il est encore possible d'adhérer pour profiter des animations proposées pendant ces vacances (détails par téléphone au 05 45 36 49 05 ou au 09 60 51 96 39).

Aujourd'hui. Un atelier permettra d'apprendre à créer divers objets (mobiliers en palettes, couture, bricolages créatifs ou jardinage).

Demain. L'association propose un après-midi baignade aux Antilles de Jonzac (17).

Judi. L'escape game est un vrai phénomène de société. Il s'agit de quitter un endroit en résolvant des énigmes dans un temps réduit. Cette fois, direction le château d'Usson, à Pons (17).

Vendredi. Le Comité départemental handisport de la Charente viendra proposer une initiation au basket handisport puis au torball. Le soir, ambiance casino : l'Espace Jeunes se transformera en terrain de jeux et les animateurs en croupiers.

Les autres centres de loisirs sont également mobilisés pour les vacances. Au Petit Parc, qui s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans, on signalera des ateliers créatifs basés sur le Nouvel



L'Espace Jeunes accueille les adolescents à partir de 12 ans. Il est encore possible de s'inscrire. PHOTOARCHIVES J.G.

An chinois. Ils serviront à préparer le goûter de vendredi prochain : création d'un grand dragon ; fabrication de chapeaux chinois, d'éventails, de tambourins, de lanternes et photophores, de masques chinois, de marionnettes dragons et poissons ; découverte de danses, atelier cuisine.

Des sorties sont également prévues : à la bibliothèque, au musée (avec un atelier sur la reconstitution d'un tableau), rencontre avec les seniors de la maison de retraite Sainte-Marthe autour d'un orgue de Barbarie, ciné goûter à La Salamandre...

La Férie a également concocté un large panel d'animations pour son public de 6 à 12 ans.

Aujourd'hui. Atelier pâtisserie, confections de chapeaux rigolos, chant du carnaval, fabrication d'un calendrier chinois, sortie à la bibliothèque,

décoration de cœurs en bois, porte-clés et cartes pour la Saint-Valentin.

Demain. Parcours vélo, ciné goûter, fabrication d'un porte-clés, sortie à la patinoire, atelier jeux en bois.

Judi. Atelier pâtisserie, fabrication de perruques et d'un éventail, jeu de l'ambassadeur, sortie à l'Espace Jeunes, jeux de société.

Vendredi. Jeu de piste « À la recherche du héros masqué », sortie piscine, fabrication de marionnettes en bois, atelier pâtisserie, confection d'un chapeau tresse, maquillage et crêpes party.

Tarifs variables selon les activités. Le programme continue la semaine prochaine. Il est disponible sur le site Internet de la mairie de Cognac : www.ville-cognac.fr.

CHÂTEAUBERNARD

Concours de tarot. Le club Le 21 de Châteaubernard organise un concours de tarot ce soir. Ce sera le cas tous les deuxièmes mardis du mois. La soirée est ouverte aux licenciés et aux non licenciés. Rendez-vous vous salle Jean-Tardif, dès 21 h. Renseignements au 06 84 1799 40.